

AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon, Président du conseil d'exploitation de la régie des thermes de Luchon, informe ses administrés que la prochaine séance du conseil d'exploitation de la régie des thermes de Luchon aura lieu le 11 août 2022 à 18 h 30, **salle du conseil municipal en mairie de Bagnères de Luchon**, séance non publique (non retransmise).

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du 16 juin 2022
Finances :

1. Avis relatif à la subvention au Comité des Œuvres Sociales des agents saisonniers.
2. Avis relatif à la fixation des tarifs des nouveaux produits en vente à la boutique des thermes.
3. Avis relatif au règlement de factures impayées, Luchon Forme et Bien-Etre (LFBE).
4. Avis relatif à la régularisation de chèques cadeaux LFBE non utilisés, proposition de cures découvertes aux thermes de Luchon.
5. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 02 août 2022,
Le Maire, Président,
Eric AZEMAR.

